

Compte-Rendu Conseil Municipal Enfants du samedi 12 septembre 2020 à 9h30

Etaient présents :

FESSLER Alain
REVERCHON Yann
FAUCHER Céline
FENDELEUR Angélique
HAMELIN Martine
OUTHIER Noëlle
REVERCHON Marie

BOETSCH Léonie
C.Neïla
BAZIN Kathleen
BAZIN Mattéo
BESSON Samuel
GRZEBIELUCHA Théo
HAZEL Maïssa
HENRIOT Juliette
OCTAVE Lila
VITAL OUDIN Lilou
GILLET Nina
MOINE Emeline

Gardien du temps :

BAZIN Mattéo

Etaient excusés ou absents :

BOURGEOU Delphine
SIEFFERT Elias
JOURDIL Elsa
BESIN Clara
HAZEL Shadi
SANNER Valtesse

Secrétaires de séance :

REVERCHON Marie
OCTAVE Lila
HENRIOT Juliette

La séance est ouverte par M. Alain Fessler, Maire.

Après le mot d'accueil de M. le Maire, Yann lance la séance. Il est en charge du Conseil Municipal Enfants au sein de la nouvelle municipalité.

I. Secrétaires de séance et gardien du temps :

Lila, Juliette et Marie sont désignées à l'unanimité comme secrétaires de séance.
Mattéo est désigné à l'unanimité gardien du temps.

II. Et si on faisait connaissance ?

La nouvelle équipe encadrante du Conseil Municipal des Enfants (CME) se présente aux jeunes élus. Il s'agit de : Céline, Angélique, Yann, Marie et Noëlle. Ils seront accompagnés par Delphine qui a été dans l'impossibilité d'assister à cette séance.

Ensuite, les jeunes élus se présentent grâce à l'exercice du journaliste.

A l'aide d'un questionnaire, les enfants se mettent dans la peau d'un reporter et réalisent un petit reportage sur un copain du CME. Cet exercice se termine par une présentation orale du reporter.

III. Validation du compte-rendu

Yann lit le compte-rendu de la dernière séance en date du 8 février 2020 à l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

IV. Quelles sont les nouveautés :

Yann présente les nouveautés :

- *Le lieu des séances* : Suite à la pandémie de covid-19, les séances du CME doivent se tenir dans des espaces plus grands. La salle de la mairie est trop petite pour accueillir les jeunes élus dans des bonnes conditions sanitaires. Il est préférable que les réunions se tiennent au 1000 club ou au Gîte des éclaireurs de France.
- *La durée des séances* : Les séances ne commencent plus à 10h mais **à 9h30** et se terminent à 12h.
- *Les dates des séances fixées dans un calendrier* : Les jeunes élus ont un calendrier prévisionnel de toutes les actions menées par le CME jusqu'en juin 2021.
- *Les convocations seront envoyées par courrier et par mail*. Si cela fonctionne bien, elles ne seront plus qu'envoyées par mail. Lila pense qu'il faut privilégier l'envoi par mail.
- *Un formulaire de recueil des informations administratives* : Les familles doivent compléter un formulaire et le remettre par mail ou en mairie. Ce document peut également être rendu lors de la séance d'octobre.
- *La création d'un logo* : Un concours de logo du CME sera lancé. Ce logo apparaîtra dans tous les documents officiels du CME.
- *Un concours de cartes de vœux* :
Yann propose de réaliser les cartes de vœux pour les anciens en mettant en place un système de concours. Ainsi, les plus belles cartes seraient scannées par une société extérieure. Martine rappelle que l'ancienne procédure de réalisation des cartes était compliquée à mettre en œuvre pour les organisateurs.
Lila n'est pas d'accord avec cette nouvelle procédure. Elle souhaite que l'atelier créatif soit maintenu pendant les vacances de la Toussaint.
Marie propose de leur montrer différentes techniques de dessin pour mettre en valeur les cartes. Céline prend la parole et suggère un compromis.
En conclusion, les enfants auront la possibilité de réaliser une carte lors d'un après-midi créatif durant les vacances. Ensuite, Yann se chargera de les faire reproduire auprès d'une société spécialisée.
- *Distribution des primevères au repas des anciens.*
- *Des postes d'élus seront ouverts aux CE2* : Des postes seront ouverts pour les élèves de CE2. Les enfants craignent qu'ils soient trop petits pour y participer. Martine, Céline et Marie nuancent cette vision et estiment qu'ils ont leur place au sein du CME. Yann suggère que les élus de CE2 puissent avoir un parrain. Angélique pense que cette approche permettrait de créer du lien entre les petits et les grands.
- *Le mandat passe de 3 à 2 ans pour les nouveaux élus.*

- *L'élection des nouveaux élus se déroulera à 1 tour.*
- *Les élus du CME disposeront d'écharpes tricolores.* Elles seront utilisées lors des événements officiels comme les cérémonies du 11 novembre et du 8 mai. Les écharpes seront stockées en mairie.
- *Les nouveaux élus disposeront d'un diplôme.*
- *Les élus recevront un souvenir en fin de mandat.*
- *Un maire junior sera élu lors de la séance d'octobre.* Ne pourront se présenter que ceux qui continuent leur mandat en 2021. Les candidats devront établir un programme et le présenter. Tous les enfants du CME pourront participer au vote.

V. De quoi va-t-on parler ?

a. La préparation des événements :

- *Commémorations des 8 mai et 11 novembre.* Lors de la séance du mois d'octobre, nous parlerons de la cérémonie du 11 novembre.
- *Bourse aux jouets :* Yann rappelle que la décision n'a pas été prise concernant le maintien de la bourse aux jouets. M. le Maire prendra la décision finale en fonction de l'évolution de la pandémie de Covid-19. Les enfants proposent différentes mesures pour que cet événement puisse avoir lieu : mettre sur chaque table du gel désinfectant, ne pas toucher les jouets, imposer le port du masque, on ne touche les objets que s'il on achète.
- *Distribution des colis de Noël.*
- *Vœux du maire.*
- *Repas des anciens.*
- *Sortie annuelle du CME.*

b. Les dossiers en cours de la mairie :

Yann informera les enfants du CME des dossiers qui sont en cours d'étude à la mairie. Ainsi, ils connaîtront l'actualité de leur commune.

Il serait possible de se rendre au centre APF pour constater l'évolution des travaux.

c. Les projets à mener ensemble :

Les enfants vont travailler sur différents sujets lors des commissions, à savoir :

- *Sécurité du village.*
- *Aménagement du stade Auguste Graillet :* la nouvelle équipe municipale a pour projet d'aménager la stade d'Etueffont en créant notamment une aire de jeux et un city-stade.

Yann propose de se rendre à Rougemont-le-Château pour étudier celui qui a été réalisé. Mattéo le trouve super bien. Angélique rappelle que la commission sécurité travaille également sur ce sujet.

- *Projet annuel à définir* : Les enfants ont la possibilité de travailler sur un sujet de leur choix.

VI. Quel projet annuel ?

Les enfants se répartissent en 3 sous-groupes avec Yann, Céline et Marie pour travailler sur le projet annuel.

Dans un second temps, un représentant de chaque groupe présente à l'assemblée ses propositions, à savoir :

- Collecte de jouets à destination d'enfants (enfants en maison d'accueil, enfants handicapés)
- Organisation d'une journée de sensibilisation à l'écologie / Rendre la mairie plus écolo
- Soutien aux enfants du Burkina Faso
- Projet autour de la protection des animaux (avec la SPA)
- Sensibilisation des habitants aux animaux présents dans la commune (panneaux explicatifs)
- Mise en place d'un potager communal
- Projet à destination des personnes en situation de handicap (favoriser la rencontre entre personnes avec handicap et la population)

Les enfants choisiront le projet retenu lors de la séance d'octobre.

VII. Calendrier des élections 2020 des nouveaux élus

- *Du 5 au 9 octobre 2020* : Information dans les classes par les adultes
- *16 octobre 2020* : Lettre d'information aux parents
- *10 novembre* : Réception des candidatures
- *14 novembre* : Réunion d'Information – Présentation des élus et des candidats
- *Du 16 au 2 décembre* : Exposition des panneaux à l'école
- *Jeudi 3 décembre* : Elections

Un tour de table est réalisé en fin de séance pour connaître le ressenti des enfants. A l'unanimité, ils apprécient que les séances se déroulent au gîte des éclaireurs. Pour Lila et Juliette, la séance était un peu longue. Céline et Marie rappellent que cette rencontre a permis de faire connaissance et de fixer les règles de fonctionnement. Les prochaines rencontres seront différentes.

La séance est levée à 12h et le verre de l'amitié est partagé avec les parents et les enfants.

Les Secrétaires de séance,

Marie REVERCHON,

Lila, Juliette,

Séance du CME – 12/09/2020



Le Maire,

Alain FESSLER